



# Chères Suissesses, Chers Suisses,



Le 1<sup>er</sup> août de cette année nous fêtons le 725<sup>ème</sup> anniversaire de notre merveilleux pays. J'éprouve un profond sentiment de gratitude de pouvoir vivre en Suisse. Les réalisations de nos mères et de nos pères ainsi que de leurs ancêtres ne vont pas de soi, j'en suis bien conscient. Il nous appartient désormais de sauvegarder ces acquis exceptionnels que sont la démocratie directe, la liberté personnelle, la sécurité et la prospérité – pour nous, nos enfants et les générations suivantes.

## Garder les atouts en main

Malgré le contexte économique difficile, notre pays se bat fort bien dans la concurrence internationale. Pourquoi? Le succès de la Suisse passe par son indépendance et son autodétermination. L'irrépressible besoin de liberté est à l'origine de la fondation de notre Confédération. De nombreuses fois dans l'histoire, l'indépendance de la Suisse a été remise en question de l'extérieur comme de l'intérieur et, à chaque fois, elle a été reconfirmée avec force. Connaissant la valeur de l'indépendance, le peuple suisse a refusé en 1992 le traité EEE qui aurait inévitablement conduit à l'adhésion à l'UE. Depuis, la Suisse conçoit ses relations avec l'UE sur la base d'accords bilatéraux qui répondent aux intérêts de deux partenaires égaux en droit. Le but principal est de régler la collaboration économique.

## Non au rattachement à l'UE

Une fois de plus nous nous retrouvons aujourd'hui à la croisée des chemins. Le Conseil fédéral et le Parlement veulent conclure avec l'UE un dit accord-cadre institutionnel. Ce traité contraint la Suisse de reprendre du droit UE. Il appartiendra à la Cour de justice UE d'interpréter ce droit et de trancher définitivement les éventuelles divergences d'opinions. Si la Suisse ne se plie pas à ces décisions, l'UE pourra prendre des sanctions. Qui plus est, l'application du nouvel accord sera contrôlée en Suisse par des inspecteurs étrangers.

Un tel accord-cadre ferait de la Suisse une colonie de l'UE. Notre pays abandonnerait sa souveraineté législative dans des domaines politiques essentiels. Le Parlement et le peuple n'auraient plus guère voix au chapitre dans des questions aussi importantes que la coopération économique, l'immigration ou encore les transports. En se rattachant encore plus étroitement à l'UE, la Suisse importerait également les gros problèmes de l'UE comme la crise financière et la crise des réfugiés.

## Maintenir la voie bilatérale

Cet accord marquerait la fin de la voie bilatérale. Au lieu de conclure comme jusqu'ici dans l'intérêt mutuel des accords dans certains domaines, la Suisse devrait se soumettre aux décisions unilatérales des organes de l'UE sans avoir le droit de participer à la conception du nouveau droit. C'est inacceptable. Il s'agit bien plus de poursuivre sur la voie bilatérale qui a fait ses preuves. Dans les domaines où la Suisse et l'UE ou certains pays individuels ont des intérêts communs, on continuera de conclure des accords – comme jusqu'ici.

## Sauvegarder l'autonomie

La reprise obligatoire de droit UE sonnerait le glas de l'autonomie et de la souveraineté de la Suisse. Un tel accord est donc hors de question. La Suisse doit rester libre et indépendante afin qu'elle puisse continuer de mener sa propre politique et façonner son avenir. Il s'agit par exemple de gérer et de limiter enfin raisonnablement l'immigration comme le peuple l'a décidé il y a plus de deux ans. La Suisse doit aussi veiller elle-même à la sécurité de ses citoyennes et citoyens. Une armée de milice crédible est indispensable à cet effet. Il faut également protéger les frontières contre les bandes de passeurs et l'immigration clandestine. Nous devons aussi retrouver plus de liberté dans le domaine économique en maintenant un droit du travail souple, une charge fiscale modérée, un approvisionnement énergétique sûr et avantageux ainsi qu'une prévoyance vieillesse solide.

## Renforcer ce qui nous unit

En d'autres termes: notre liberté, notre indépendance et nos droits populaires garantissent notre capacité d'identifier et de relever les grands défis auxquels notre pays sera confronté à l'avenir. Ces garants de notre succès, nous devons les conserver et les renforcer, mais en aucun cas les affaiblir comme le tentent fréquemment des politiciens avides de pouvoir. Le droit suisse démocratiquement légitimé doit continuer d'occuper une place centrale à côté du droit international. C'est à ce niveau surtout qu'il s'agira à l'avenir de garantir le droit de participation démocratique.

*Ensemble nous avons la force d'écrire la suite d'une histoire à succès qui dure depuis 725 ans – conscients de nos forces, mais dans le respect des défis qui nous attendent. Battons-nous ensemble pour la sauvegarde de ce pays extraordinaire et unique!*

*A. Rösti*

Bien à vous

Albert Rösti, président de l'UDC Suisse



*Devenez membre de l'UDC afin que vous puissiez continuer de décider de votre avenir...*

Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma commune de domicile / mon district / ma région.

L'adhésion à l'UDC est comparable à l'adhésion à une association.

Veuillez m'envoyer le programme de l'UDC Suisse.

Je soutiens l'UDC et je verse un don de \_\_\_\_\_ francs sur le **CCP 30-8828-5**.

Veuillez m'envoyer un **bulletin de versement** de l'UDC Suisse.

Nom / Prénom

Rue

NP / Lieu

Tél.

E-Mail

Date / Signature

Merci de remplir le talon et de le renvoyer à: UDC Suisse, Secrétariat général, case postale, 3001 Berne, courriel: [info@udc.ch](mailto:info@udc.ch), [www.udc.ch](http://www.udc.ch)